

## Les transferts de fonds des travailleurs migrants depuis l'Europe vers leurs pays d'origine

# S'ils étaient mieux valorisés, ces flux financiers pourraient constituer une source importante de financement du développement.

ENTRETIEN avec Philippe de Fontaine Vive par Gemma Aubarell

Les envois de fonds effectués par travailleurs des pays méditerranéens émigrés en Europe représentent environ 14 milliards d'euros par an. S'ils étaient mieux valorisés, ces flux financiers pourraient constituer une source importante de financement du développement. Pour mieux cerner ce sujet et les potentialités qu'il recouvre, la Banque européenne d'investissement a fait réaliser par la FEMIP (Facilité euroméditerranéenne d'investissement et de partenariat), un instrument dédié aux pays méditerranéens membres du partenariat de Barcelone, une étude du marché des transferts de fonds des travailleurs migrants vers huit pays partenaires.

**AFKAR/IDEES** revient sur ce sujet avec Philippe de Fontaine Vive, vice-président de la BEI depuis février 2003, responsable des financements en France et de la FEMIP, de la politique de Communication du groupe, du financement des petites et moyennes entreprises (PME) et des relations avec le secteur bancaire. Il est également administrateur du FEI, la filiale du groupe BEI spécialisée dans l'appui aux PME par des financements en fonds propres ou des garanties. Economiste, diplômé de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris et ancien élève de l'Ecole nationale d'administration (ENA), Fontaine Vive effectue sa carrière au Trésor où il a exercé plusieurs responsabilités dont celles de sous-directeur du service de la dette, du développement et du financement des pays émergents, et de chef du Service du financement

### Panorama des transferts des travailleurs migrants de l'Europe vers les pays partenaires méditerranéens (PPM)

L'étude effectuée par le Fonds Fiduciaire FEMIP n'a pu analyser que les transferts « officiels » réalisés par les émigrés, auxquels il convient d'ajouter les transferts effectués de manière « informelle », notamment lors des voyages au pays d'origine.

#### ■ Volume :

Sur les huit pays partenaires objet de l'étude (Algérie, Egypte, Jordanie, Liban, Maroc, Syrie, Tunisie et Turquie ; Israël et Gaza-Cisjordanie n'ont pas été inclus dans le champ de l'étude), les transferts « officiels » de fonds des travailleurs émigrés en Europe totalisent 7,1 milliards d'euros en 2003 (de 12,4 à 13,6 milliards, si l'on tient compte des estimations de transferts « informels »). Au total, les transferts des travailleurs émigrés représentent entre 2 % et parfois plus de 20 % du PIB des pays récipiendaires. Les transferts venus d'Europe dépassent ainsi de loin les flux totaux d'investissements directs étrangers nets (6,4 milliards USD/an, 2000-03) et d'aide publique au développement (4,3 milliards USD/an, 2000-03) reçus par ces pays.

#### ■ Origine :

Pour les principaux pays partenaires (Maroc, Algérie, Tunisie, Turquie), l'UE constitue de loin la première source (85-90 %) des transferts reçus. Dans les autres pays (Egypte, Liban, Syrie, Jordanie), la part relativement faible des transferts venant de

l'UE (de 5 % à 10 %) s'explique par l'importance des populations émigrées dans les pays du Golfe et/ou les Amériques.

#### ■ Utilisation :

Les transferts sont essentiellement utilisés par les bénéficiaires dans les PPM pour améliorer leurs conditions de vie : consommation des ménages (51 %), éducation ou santé (18 %), logement (14 %). De fait, seule une petite fraction des transferts (moins de 10 %) est utilisée à des investissements productifs, sauf en Tunisie (18 %) et en Egypte (15 %).

#### ■ Modes utilisés pour les transferts « officiels » :

A l'exception notable de la Turquie où les banques ont développé des produits spécifiques pour les migrants y compris depuis leur pays d'émigration, le canal dominant pour les transferts est celui des sociétés de transfert d'argent, STA (Money Gram et Western Union étant les principales) ou de courrier privé (DHL, Fedex). Cette situation tient principalement à la non-bancarisation des bénéficiaires (voir des émetteurs), à la rapidité et fiabilité des transactions et aux contrats d'exclusivité liant les STA aux systèmes postaux. Il en résulte une absence de transparence des prix et de leurs composantes (coût du change), et une hausse des coûts pour les émetteurs (jusqu'à 16 % du montant transféré).

de l'Etat et de l'Economie. De 1990 à 1992, il a été administrateur suppléant auprès de la Banque mondiale et, de 1996 à 2000, vice-président du Club de Paris.

**AFKAR/IDEES** : Dans quel cadre la BEI s'intéresse-t-elle à l'argent des travailleurs méditerranéens, émigrés en Europe ?

**PHILIPPE DE FONTAINE VIVE** : La BEI finance la réalisation des objectifs de l'Union européenne (UE) dont, entre autres, les politiques d'aide au développement. Dans ce cadre, la Banque a créé, fin 2002, un instrument dédié aux pays partenaires méditerranéens (PPM) : la FEMIP, qui investit près de 1,4 milliards d'euros par an pour la modernisation de l'économie et le renforce-

## Il faut penser régional, éviter les doubles emplois et surmonter les frontières politiques et psychologiques

ment de l'initiative privée dans les neuf pays méditerranéens du Maghreb, du Machrek et Israël.

Au-delà de ses financements, la FEMIP a pour ambition de mettre à disposition de l'ensemble des acteurs du partenariat les données analytiques nécessaires à la compréhension des enjeux du développement en euroméditerranée. Dans cet esprit, nous venons de créer la série des Conférences FEMIP, afin de partager la connaissance et de susciter des prises de conscience entre les acteurs politiques, économiques et scientifiques de la région. La première de ces Conférences FEMIP s'est tenue en novembre 2005, à Monaco, pour approfondir la question de l'intégration économique régionale par les transports, un thème qui s'imposait d'emblée pour convaincre qu'il faut à présent penser régional, éviter les doubles emplois et surmonter les frontières politiques et psychologiques.

Parallèlement, la FEMIP s'est définie un ambitieux programme d'études : nous avons en cours une série de recherches sur l'accès au crédit des entreprises dans les différents PPM et une étude sur les plateformes logistiques en Méditerranée. Et nous avons déjà publié deux travaux d'importance : une cartographie des marchés de la dette publique dans les pays méditerranéens et la première analyse détaillée des flux financiers des migrants méditerranéens en Europe, un sujet méconnu dont la mesure n'a pas encore été entièrement prise.

**A/I :** Les flux financiers générés par les travailleurs méditerranéens, émigrés en Europe, sont considérables.

### Transferts financiers des travailleurs migrants (TFTM) en direction des PPM

	Total des TFTM comptabilisés (millions d'euros)	Total des TFTM en % du PIB	% estimé des fonds en provenance de l'UE dans le total des TFTM
Algérie	1 547	2 - 3	90
Egypte	2 651	3 - 4	5
Jordanie	1 929	20 - 22	5
Liban	2 210	9 - 15	10
Maroc	3 182	6 - 9	90
Syrie	447	2	5
Tunisie	1 099	4 - 5	85
Turquie	645	1 - 2	85

Source : Etude sur les moyens d'améliorer l'efficacité des envois de fonds des travailleurs émigrés vers les pays méditerranéens (FEMIP).

*Dans quelles directions la FEMIP pourrait-elle œuvrer pour améliorer leur gestion ?*

**P.D.F.V. :** Nous devons travailler dans deux directions : d'une part, abaisser les coûts des transactions pour les utilisateurs, et, d'autre part, maximiser l'impact des transferts pour le financement du développement. Sur les coûts de transactions, tout d'abord : nous avons relevé que la faible bancarisation des émigrés (et des bénéficiaires dans les pays d'origine) amène les émetteurs à recourir principalement à des sociétés de transfert d'argent (les deux principales étant Money Gram et Western Union) ayant des contrats d'exclusivité avec les services postaux. En outre, une série d'obstacles liés à la non transparence des coûts et aux conditions de change renchérissement considérablement le coût des envois de fonds : jusqu'à plus de 15 % du capital transféré !

Je souhaite donc sensibiliser les autorités et les banques des 35 pays du partenariat de Barcelone aux propositions suivantes :

- accroître la bancarisation des émetteurs et des bénéficiaires des transferts et concevoir, dans les pays d'émigration comme dans les pays d'origine, des produits d'épargne ou d'investissement couplés à des modes de transferts faisant appel aux technologies modernes (virements électroniques ou par GSM, par exemple) ;
- améliorer l'efficacité par une modernisation des systèmes de paiement des pays partenaires et leur interconnexion avec les systèmes européens et internationaux ;
- diffuser une meilleure information aux travailleurs émigrés sur les modalités d'accès aux services de transferts par la mise en place de nouveaux instruments (par exemple, une plate-forme Internet dédiée) et l'association des organisations d'émigrés à cet effort d'information.

**A/I :** Comment mieux utiliser les transferts pour financer le développement ?

**P.D.F.V. :** Une piste que je souhaite explorer est celle du développe-

## La micro-finance est une opportunité d'investissement attractive pour les émigrés

### Affectation des fonds transférés par les travailleurs migrants, par axe géographique, 2003 (en %)

	France-Tunisie	Allemagne-Turquie	Espagne-Maroc	France-Algérie	Italie-Egypte	Allemagne-Liban	Allemagne-Jordanie	Allemagne-Syrie	Moyenne
Consommation	25	53	45	45	43	56	74	61	51
Education et santé	23	16	31	13	12	24	16	11	18,2
Logement	34	4	17	23	18	5	4	8	14,1
Investissements productifs	18	6	5	8	15	10	6	—	9,7
Divers	—	21	2	11	12	5	—	20	11,8
Circuit d'acheminement (*)	STA	Banque	Banque STA	STA/ circuit informel	STA/ circuit informel	STA/ circuit informel	Banque/ circuit informel	Circuit informel	

(\*) Principal circuit d'acheminement employé (> 50 %).

STA : sociétés de transfert d'argent telles que Western Union ou Money Gram.

Source : Etude sur les moyens d'améliorer l'efficacité des envois de fonds des travailleurs émigrés vers les pays méditerranéens (FEMIP).

ment de la micro-finance : nous avons déjà de belles réussites au Maroc et, plus récemment, en Tunisie dans ce domaine. J'observe que les expériences menées en Amérique centrale (avec le soutien de la Banque interaméricaine de développement) et aux Philippines soulignent que la micro-finance est perçue comme une opportunité d'investissement attractive pour les émigrés qui, très majoritairement, sont soucieux de soutenir leurs communautés d'origine.

En outre, je voudrais susciter la réflexion sur l'utilisation intermédiaire de ces flux financiers; il ne s'agit pas de détourner cette épargne, qui est de nature privée, mais de faciliter sa valorisation par le secteur bancaire entre l'envoi et la réception des fonds. Le mécanisme le plus prometteur à cet égard est celui de la titrisation des transferts. Les banques qui reçoivent des volumes importants de transferts des émigrés pourraient être aidées à se refinancer à moindre coût sur les marchés internationaux des capitaux par des émissions obligataires garanties par les volumes de fonds

transférés, qui sont importants et, surtout, réguliers. Cette technique permettrait aux banques des pays méditerranéens d'accéder aux marchés des capitaux internationaux à des conditions plus avantageuses que les modes de refinancement dont elles disposent dans leur pays d'enregistrement, dont la notation est faible. Seules les banques turques interviennent déjà assez activement dans ce domaine en Méditerranée, tandis que des expériences similaires sont menées en Amérique latine avec l'appui, notamment, de banques ibériques.

Dans cette perspective, nous pourrions aider les banques des PPM à structurer des titres garantis par des transferts, puis accompagner ces banques sur ce marché en accordant, par exemple, des garanties contre les risques associés aux transferts de fonds, voire en souscrivant l'achat d'une partie des titres émis.

**A/I :** *Comment allez-vous catalyser la réflexion sur ces sujets, par nature complexes ?*

**P.D.F.V. :** L'éventail des questions abordées et des recommandations que nous formulons m'amène à penser que nous disposons à présent d'une base solide pour entreprendre un processus d'information et de concertation.

Dans la ligne de la réunion que nous venons de tenir, il y a quelques semaines, sur la question des transports, je vais donc consacrer la prochaine Conférence FEMIP aux transferts financiers des migrants.

Cependant, la réflexion sur un tel sujet ne peut aboutir que si nous prenons le soin d'y faire participer l'ensemble des acteurs concernés : les politiques, les autorités de gouvernance financière, les associations de migrants et, bien sûr, la communauté bancaire internationale avec laquelle la BEI entretient une coopération très étroite. C'est pourquoi nous organiserons, avec la Fédération bancaire européenne présidée par Michel Pébereau, une nouvelle Conférence FEMIP qui sera consacrée à ce sujet à Paris, les 22-23 mars 2007. ■